

PLANNING DES PERMANENCES HABITAT

Un numéro unique pour vous conseiller gratuitement :
06 07 15 66 29

Aide à l'amélioration de l'habitat privé (permanences sur RDV tous les vendredis matins)

Soliha

Le conseiller pourra vous orienter vers d'autres experts selon vos besoins

Rénovation énergétique
(Perm. sur RDV : 1^{er} et 3^{ème} vendredis matins du mois)
Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ardèche (ALEC)

Conseils architecturaux
(Perm. sur RDV : 1^{er} vendredi matin du mois, une fois tous les 2 mois)
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE)

Secteurs protégés
(Perm. sur RDV : 4^{ème} vendredi matin du mois, une fois tous les 2 mois)
Architecte des Bâtiments de France (ABF)

CADRE DE VIE & HABITAT

A VOS AGENDAS : Les étudiants de l'ENSA Lyon restituent leurs travaux le vendredi 14 juin à Laurac et vous emmènent en balade le samedi 15.

Comme les deux années précédentes, les étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon (ENSAL) ont profité de plusieurs séjours sur le territoire du Val de Ligne, entre février et mai 2019, pour le découvrir, l'analyser et lui imaginer un avenir ambitieux. Après une approche par commune en 2017 et 2018, où Largentière, Laurac, Prunet, Rocher et Tauriers avaient fait office de terrains d'étude, c'est à l'échelle de la vallée de la Ligne qui a été privilégiée en 2019, avec une thématique : celle du changement climatique.

Les 14 et 15 juin, plusieurs animations organisées en Val de Ligne permettront aux étudiants de présenter publiquement leurs travaux, de faire la rétrospective de trois ans de coopération, mais aussi de susciter le débat autour de sujets divers tels que l'architecture, le paysage, le lien social ou encore la transition écologique.

Le partenariat engagé en 2016 avec l'ENSAL et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ardèche permet à la communauté de communes de bénéficier d'un regard neuf et éclairé sur son territoire et offre aux étudiants la possibilité d'être en atelier pédagogique dans un contexte rural, riche de possibilités.

PROGRAMME

VENDREDI 14 JUIN

A partir de 18h30 :
Exposition des travaux des étudiants dans les rues du village de Laurac
Possibilité de restauration avec « Méli Mélow » (cuisine végétarienne)

21h : Ciné-débat dans la salle de la Blache à Laurac autour du film documentaire « De Grands travaux nous attendent » sur le projet de l'Enclos à Lanas

SAMEDI 15 JUIN

9h30 : Balades autour des projets dans les villages de Montréal, Chassiers, Tauriers ainsi que sur les hauteurs de Largentière – Départ place des Récollets à Largentière

12h30 : Pique-nique tiré du sac au bord de la Ligne - pont des Récollets, boissons offertes

Action menée grâce au soutien de :



ZOOM SUR... le partenariat avec le CAUE de l'Ardèche.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Ardèche assure une mission de conseil, de formation et de sensibilisation de tous les publics (collectivités et particuliers) à une approche qualitative de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Partenaire de la communauté de communes du Val de Ligne depuis 2015, le CAUE de l'Ardèche :

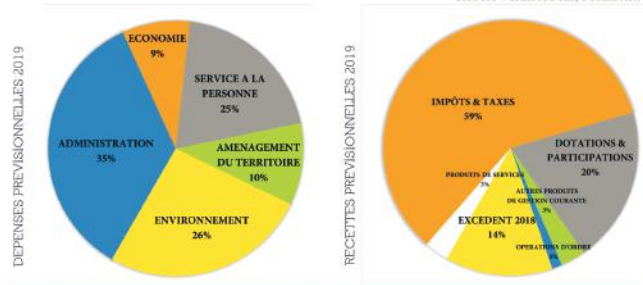
- encadre et oriente le travail de l'ENSAL ;
- assure des permanences sur rendez-vous pour accompagner les porteurs d'un projet de rénovation dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), en complémentarité avec l'association Soliha, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC 07) et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Retrouvez le planning des permanences ci-après ;
- accompagne les communes membres dans leurs projets architecturaux.



Tauriers - Mathieu Duport

Le budget prévisionnel 2019 de la communauté de communes du Val de Ligne voté à l'unanimité mi-avril affirme la volonté des élus communautaires de participer à construire solidement l'avenir du territoire. Il répond au cap fixé en début de mandat en priorisant les investissements structurants : l'implantation d'un pôle enfance-jeunesse en plein cœur du centre-bourg du territoire, le déploiement de la fibre pour tous ou encore l'aménagement de la voie verte infrastructure utilitaire, de loisirs et touristique. Le budget général s'élevait à 5 686 000€ et s'équilibrant parfaitement fait donc la part belle à l'investissement en lui consacrant 3 218 000€ ; 2 400 000€ sont dédiés au fonctionnement. Malgré une baisse des dotations, la collectivité a fait le choix cette année de ne pas augmenter la fiscalité. En toute transparence, dans ce nouveau numéro du Journal d'Info du Val de Ligne je vous invite à prendre connaissance du budget et des actions de votre communauté de communes.

Robert VIELFAURE, Président.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

INFO TRAVAUX : La voie est (ou)verte !

Débuté fin 2018, interrompu à l'occasion de la période hivernale et des travaux d'Orange sur la fibre, l'aménagement de la voie verte à Uzer est terminé ; une nouvelle vie commence pour l'ancienne voie ferrée ! La réalisation de ce tronçon prolongera de plus d'un kilomètre et mènera en centre-bourg la Via Ardèche, voie douce du Sud Ardèche actuellement aménagée ou en cours d'aménagement du côté du Bassin d'Aubenas et des Gorges de l'Ardèche, dès son raccordement à Vogüé prévu courant 2019. Locaux et touristes pourront ainsi circuler sur une voie sécurisée dédiée aux non-motorisés de 40 kilomètres.

Cette infrastructure utilitaire, de loisirs et touristique, dont on ne devrait bientôt plus pouvoir se passer, est en bonne voie puisqu'elle devrait encore se dérouler vers St Paul le Jeune, Aubenas et Largentière au cœur du Val de Ligne. Johan DELEUZE, Vice-président délégué à l'aménagement du territoire.



La candidature conjointe des communautés de communes des Gorges de l'Ardèche, du Bassin d'Aubenas, du Pays des Vans en Cévennes, du Pays Beauce-Drobie, des Sources et Volcans et du Val de Ligne à l'appel à projets *Vélo et territoires* lancé par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) fin 2018 a été retenue. Grâce à un financement d'ingénierie à hauteur de 70%, les 6 collectivités du Sud Ardèche aujourd'hui liées par la Via Ardèche vont pouvoir élaborer ensemble, tout en répondant aux spécificités et enjeux locaux, une politique cyclable.

ECONOMIE

Souhaitant concourir à la création, au maintien et au développement des activités artisanales, commerciales et agricoles sur son territoire, la communauté de communes du Val de Ligne aide depuis 2018 les TPE-PME à installer ou à rénover leur point de vente et les agriculteurs à financer leur dossier de la Chambre d'agriculture. L'année passée, la collectivité a ainsi soutenu 6 professionnels et compte poursuivre son action en 2019 avec une enveloppe renouvelée de 10 000€. Retrouvez les règlements d'attribution sur www.cc-valdeligne.fr.

En complément de ses aides directes, la communauté de communes prolonge ses partenariats avec les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et des Métiers et de l'Artisanat (CMA) afin qu'elles renforcent leur accompagnement des porteurs de projets et apportent un soutien technique à la mairie de Largentière pour le développement du marché nocturne estival. De plus, grâce à un financement européen LEADER, les communautés de communes du Bassin d'Aubenas et du Val de Ligne mutualiseront prochainement un chargé de mission dédié à l'animation agriculture-sylviculture.



Afin de valoriser la trentaine de professionnels des métiers d'art de son territoire, en collaboration avec l'Agence de développement des métiers d'art, la communauté de communes du Val de Ligne participera au Village des métiers d'art qui se tiendra les 27, 28 et 29 juin prochain au sein de l'Aluna festival à Rooms. Un stand réservé au Val de Ligne abritera 2 professionnels du territoire qui témoigneront de ses ressources et talents.



Jean Monnier, Vice-président délégué à l'économie.

TOURISME

VISITES GUIDÉES ESTIVALES 2019

Largentière, ancienne cité médiévale et minière.
Jeudi 25 juillet - 1^h, 8 et 15 août
Départ de l'Office de Tourisme à 10h30

Chassiers, village de caractère.
Vendredi 26 juillet - 2 et 16 août
Départ de la mairie à 10h30

Tarifs :
5 euros par personne / Gratuit moins de 15 ans
Renseignements & réservations :
Office de Tourisme du Val de Ligne 04 75 89 33 30

Michel LEDAUPHIN,
Vice-président délégué au tourisme.



ENFANCE

VACANCES D'ÉTÉ À L'ALSH : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

L'Accueil de loisirs du Val de Ligne accueillera cette année encore les enfants du territoire durant les vacances d'été délocalisé à l'occasion à l'école Albin Mazon. Ainsi, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h45 à partir du 8 juillet jusqu'au 14 août, les 3-12 ans pourront profiter pleinement de leurs vacances grâce à des activités toujours plus variées mais aussi des escapades hebdomadaires.

Programme sur www.cc-valdeligne.fr et réservation : accueildeleisirs@cc-valdeligne.fr ou au 06 81 27 01 09.
Hélène MOUTERDE, Vice-présidente déléguée à l'enfance.

TARIFS EN VIGUEUR AU 1^{er} JUIN 2019

Quotient Familial	Tarif Journée : de 7h30 à 17h45 avec repas fourni par la collectivité	Tarif Journée en CAMP : tout compris pris en charge par la collectivité (repas, activités, transport, hébergement...)
de 0€ à 440€	6,00 €	12,00 €
de 441€ à 720€	7,50 €	15,00 €
de 721€ à 1500€	10,00 €	25,00 €
de 1501€ à 2000€	15,00 €	30,00 €
de 2001€ et plus	20,00 €	35,00 €

Ces tarifs tiennent compte de l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche et du soutien financier de la communauté de communes du Val de Ligne dans le cadre de sa politique Enfance-Jeunesse.

REVITALIS'ACTION : L'OPAH

Un an et demi après le lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), 55 dossiers ont été déposés pour l'amélioration de logements sur la communauté de communes du Val de Ligne. Les premiers bénéficiaires du dispositif témoignent.

A Chassiers : Des économies et encore des économies !

Initialement, Madame F. souhaitait simplement changer sa chaudière. Mais pour réaliser le gain énergétique minimum exigé par l'Anah (25%), l'isolation de la toiture a finalement été intégrée au projet. Aujourd'hui, la maison datant de 1826 est bien mieux chauffée et isolée, ce qui permet à Madame F. de faire passer sa facture énergétique de 330€ à 180€ par mois. Au-delà du gain de pouvoir d'achat que cela représente, son fils souligne l'excellent qualité de l'accompagnement proposé par Soliha.

Coût des travaux : 7 703€ TTC
Montant de la subvention : 7 228€

A Uzer : Fiers d'être allés jusqu'au bout, pour une maison plus accessible et confortable.

Madame et Monsieur C. sont très satisfaits des travaux réalisés : en plus de la salle de bains et de l'allée, ils ont aussi pu faire changer leurs vieux volets, pour les remplacer par des volets électriques. Ayant conscience d'avoir bénéficié d'un « bon coup de pouce », ils ne regrettent pas d'avoir pris leur courage à deux mains pour mener les démarches de demande de subvention jusqu'au bout !

Coût des travaux : 11 965€ TTC
Montant de la subvention : 9 009€

A Largentière : Le confort du neuf et le charme de l'ancien pour attirer de nouveaux habitants

Avant même la fin des travaux, Monsieur L. avait trouvé des locataires pour les deux appartements qu'il allait créer dans son immeuble, à l'abandon depuis des années. Le succès de ces appartements est peu étonnant puisqu'ils sont comme neufs, lumineux, peu consommateurs de chauffage et très abordables ! Selon ses dires, ce sont les aides de l'OPAH qui ont permis à Monsieur L. d'investir pour rénover avec autant de soin.

Coût des travaux : 225 447€ TTC
Montant de la subvention : 86 912€

Plus de 2 millions d'euros sont mobilisables dans le cadre de l'OPAH « Revitalis'Action » sur la période 2017-2023. Cette enveloppe permet de subventionner les propriétaires, occupants et/ou bailleurs, à hauteur de 20 à 80% du coût des travaux pour l'amélioration de logements de plus de 15 ans.

En savoir plus : SOLIHA
06 07 15 66 29 / revitalisation.vdl@solihia.fr

A Largentière : Son bien valorisé et des projets pleins la tête

Sans l'OPAH, Monsieur S. a bien conscience que les travaux n'auraient jamais pu voir le jour. Aujourd'hui, le fait d'avoir isolé sa toiture et changé ses menuiseries devraient lui permettre de faire baisser sa consommation énergétique de 30 à 40%. De plus, ces travaux ont apporté un confort thermique et sonore à la maison et ont permis à Monsieur S. d'imaginer de nouveaux projets d'aménagement intérieur.

Coût des travaux : 24 200€ TTC
Montant de la subvention : 13 900€

A Chassiers : Le fioul c'est du passé !

Selon Madame D., ce dispositif offre un accompagnement personnalisé et permet d'obtenir des aides financières pour une réelle amélioration énergétique. Ainsi a-t-elle pu faire installer une pompe à chaleur et changer ses menuiseries. Elle bénéficie désormais d'un plus grand confort thermique, d'une facture énergétique fortement réduite et surtout : les contraintes liées à son ancienne chaudière au fioul appartiennent désormais au passé.

Coût des travaux : 16 000€ TTC
Montant de la subvention : 6 700€

A Laurac : 3°C en plus dans sa maison, sans chauffage !

Monsieur D. a pu apporter dans son habitation un confort thermique digne d'une maison neuve, grâce aux travaux qu'il a engagés : isolation du plancher et des combles, installation d'une VMC, d'un poêle à bois et de deux portes isolantes.

Coût des travaux : 19 272€ TTC
Montant de la subvention : 11 200€
Crédit d'impôt : 2 400€

A Joannas : Des aides pour pouvoir se maintenir chez soi.

Monsieur et Madame B. sont conscients que, sans ce dispositif, ils n'auraient pas pu investir dans une nouvelle salle de bains adaptée à leurs besoins.

Coût des travaux : 4 652€
Montant de la subvention : 3 655€